

## Les testaments de Ferron

*Rosaire*, précédé de *L'exécution de Maski*, de Jacques Ferron,  
Préface de Pierre Migneault, Lanctôt Éditeur, « Petite collection  
Lanctôt », 255 p.

Catherine Mavrikakis

---

Number 196, May–June 2004

Actualité de Ferron

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/19421ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Mavrikakis, C. (2004). Les testaments de Ferron / *Rosaire*, précédé de *L'exécution de Maski*, de Jacques Ferron, Préface de Pierre Migneault, Lanctôt Éditeur, « Petite collection Lanctôt », 255 p. *Spirale*, (196), 16–17.

# LES TESTAMENTS DE FERRON

**ROSAIRE, précédé de L'EXÉCUTION DE MASKI de Jacques Ferron**

Préface de Pierre Migneault, Lanctôt Éditeur, « Petite collection Lanctôt », 255 p.

**Q**UE PENSER du silence de Ferron, de ce retrait qui se donne à lire entre la publication du *Fond de mon arrière-cuisine* en 1973 et *Rosaire et L'exécution de Maski* en 1981? C'est précisément cette question que Michel Biron pose à la fin de son essai sur Ferron, « La Fête de la littérature », publié dans *L'absence du maître* et qui semble hanter en ce moment les représentations ferroniennes, celles où l'homme, l'écrivain est donné à voir, livré à nos lectures. Aujourd'hui, on nous offre plus que jamais de lire le désarroi de Ferron, son attirance singulière pour la mort et la folie qui viendrait, en quelque sorte, donner sens au creux, au retrait, remplir ce dernier d'une signification où gît précisément le dernier mot de l'œuvre, où se dessine le lieu encrypté d'un secret, bouche cousue de la destinée. L'absence d'œuvre de la fin participe, comme l'ont montré Patrick Poirier et Ginette Michaud, d'une « poétique du désastre », d'un « trou noir » que le corps mélancolique de Ferron, tel qu'il nous est présenté, vient, selon moi, colmater.

Or, comme le démontre très bien Biron, la « tentation de la mort n'explique toutefois pas complètement le changement d'attitude de l'écrivain ». L'effondrement du moi, le 13 août 1976, lorsque Ferron tente de se suicider ne peut être la cause unique de cette mise à l'écart volontaire, de cet engouffrement de l'écriture tout avalée par le Grand Œuvre impossible qu'est *Le pas de Gamelin*. C'est la « fête de la littérature » qui a pris fin pour Ferron qui refuse la place de maître dans l'institution littéraire en se tenant à distance, bien loin des activités dirigées par les Écoles et les marchés du livre. Il y aurait chez Ferron une volonté de croire au loisir littéraire, au festif (d'où le titre de l'essai de Biron) qui l'empêchera dans les dernières années de participer sereinement aux événements qui fondent et établissent la littérature québécoise. Ferron lui-même pourrait être devenu une École littéraire dont il préférerait ne pas faire partie. Ce refus chez Biron de voir dans la détresse personnelle de l'homme, Ferron, l'unique cause du silence littéraire est très important dans la mesure où il met le désarroi à sa juste place. La détresse de Jacques Ferron existe, bien sûr, mais s'inscrit dans la logique d'une méfiance terrible face à la professionnalisation de l'écrivain et surtout dans la continuité d'une éthique de l'acte d'écrire. Elle n'est pas simplement le fait de l'humanité d'un homme vieillissant, qui travaille avec des fantômes de l'histoire ou de son passé en voulant attraper son destin au vol une bonne

fois pour toutes, comme d'autres saisissent et tuent les mouches. Ce n'est pas le désarroi de Ferron qui serait la cause de cette écriture impossible du *Pas de Gamelin*. La logique même de l'œuvre, celle de la perte, de son dérèglement, est ce qui peut rendre compte d'une folie qui n'est plus portée par un sujet et témoigne, dit quelque chose de l'impossible représentation de la folie. Celle-ci ne pouvant faire œuvre qu'en détruisant et détraquant tout projet d'écriture.

## S'enfermer dans le silence

Mais les deux textes que sont *Rosaire* et *L'exécution de Maski* parviennent dans le désastre de l'écriture, dans sa fragmentation catastrophique, à construire de la linéarité, à venir recoudre temporairement la toile déchirée de l'œuvre. Ces deux textes tentent de saisir la folie telle qu'elle peut se présenter dans un lieu clos, dans une disposition qui demande un commencement et une fin et qui tente d'échapper à l'éparpillement du langage et du temps. Il y aurait dans chacun d'eux la création d'un espace clos, un microcosme celant et recelant ce que *Le pas de Gamelin* n'a pu vraiment approcher : la folie, ici cernée et circonscrite.

Ces deux textes forment un lieu de contention, une geôle bâtie pour venir rendre compte de l'expérience du désastre sans pourtant sombrer en celui-ci et tomber dans l'abîme. En cela, ces deux écrits sont vus comme un asile, un site protégé et privilégié qui peut accueillir une compréhension de l'œuvre qui en est encore à penser son propre désordre, tout en contenant celui-ci pour créer du récit. Que peut bien signifier la mise à mort de celui par qui l'écriture est venue, Maski? Que peut vouloir dire l'étrange exécution que nous donne à lire Notaire? Pourquoi ce meurtre prémédité, organisé, de la voix de l'écriture, du génie littéraire plonge-t-il Ferron dans le silence? Et comment construire une œuvre qui prend comme fondation la mort de celui qui l'a permise? Dans ce lieu du sens qui vient endiguer la folie, tout semble être inscrit. Tout est question et possible réponse. C'est l'idée affolante de la possibilité de la mise à mort du sphinx de l'écriture qui se joue. Or, c'est cette idée du sphinx qui accompagne le début de *Rosaire*, lorsque est décrite la relation du médecin à son patient et par ricochet de l'écrivain au lecteur : « Vous lui aviez parlé en sphinx, il avait trouvé moyen de lui répondre de façon sensée [...]. Dommage qu'avec le lecteur, vous n'en puissiez faire de même, écrire en sphinx et l'égarer dans le

décor. Vous ne seriez pas lu tout simplement. C'est dans la topographie qu'un récit, fictif ou non, trouve son assiette. » C'est dans le récit que se donne la carte du sens et ce lieu, il est impossible d'en faire l'économie.

Il ne reste ici au lecteur qu'à reprendre le fil de l'œuvre pour en comprendre le détraquage. Les deux écrits fonctionneraient alors comme réconciliation avec le passé de l'écriture qui se donne ici une dernière fois linéairement pour mieux retourner au silence qu'elle veut précisément penser. Ces deux récits ne font pas acte de folie, comme le fait *Le pas de Gamelin*, ils ne sont pas la déraison en acte, mais ils prennent plutôt acte de la ruine en faisant participer encore celle-ci à la représentation, en la circonscrivant.

Dans la réédition de *Rosaire, précédé de L'exécution de Maski*, qui vient de sortir en 2003, Pierre Migneault trace un portrait de l'auteur qu'il a connu. Ferron devient le maître, un « maître en désarroi » soit, un maître de l'immaitrisable, mais un maître qui doit quand même être enterré pour permettre à sa succession d'avoir lieu. Le lecteur assiste alors à une réflexion sur l'héritage de Ferron dans laquelle prédomine une rhétorique de la fin, du terminal et de la disparition, comme en témoigne le titre infini de cette préface, hantée à n'en point douter par cette volonté dernière d'en finir : « L'affaire Maski et l'histoire folle de Rosaire : ultime tentative d'explication et dernier baroud d'honneur d'un superbe chaman-conteur à la plume d'or et à la tête fêlée. » Sur les derniers textes de Ferron, Migneault veut avoir le tout dernier mot. Celui de l'écrivain. Celui de l'homme. Tout au long de sa lecture empathique, Migneault veut parvenir à bien saisir les dernières paroles, les bords de l'écriture de Ferron afin de pouvoir donner un sens à toute l'œuvre et surtout en terminer avec l'idée de l'inachèvement de celle-ci, pour mieux en effacer les ratés et l'impossible héritage. Pour Migneault, l'œuvre est accomplie, à nous d'en hériter, de « faire le reste ou la suite ». Il nous est donné d'aller vers une certaine folie, vers un monde où l'on plonge sans savoir où cela va mener. Tel serait ce que Ferron n'aurait pu faire jusqu'au bout et ce qu'il nous laisse comme œuvre... à accomplir.

## Effacer la dette

Or il semble que le legs ferronien fasse néanmoins problème et que la suite n'aille pas du tout de soi, malgré ce désir ambigu d'en finir avec la fin de Ferron (ses textes ultimes) et de poursuivre

à partir de cette fin proclamée par l'auteur lui-même. Il y a sans conteste au cœur même de *L'exécution de Maski*, ou de *Rosaire*, et dans l'herméneutique qui leur serait propre, un véritable travail du testamentaire, une volonté d'enfermer dans des textes les promesses de l'œuvre, les commencements de celle-ci sur lesquels Ferron fait retour. L'écrivain sort du silence pour l'expliquer, le nommer. Le lecteur est pris à vouloir réinscrire le texte ferronien tel qu'il se présentait de ses origines à ses fins, à vouloir signer et contresigner le texte qui dit le silence, afin de le clore et de l'exécuter. L'exécution de Maski lorsqu'elle est racontée met à mort l'écriture. Avec Maski, Notaire est quitte, et d'autant plus quitte qu'il ne peut survivre à la mort de l'exécuté. Car ce n'est pas tant à l'exécution de Maski que nous avons ici affaire, qu'à l'exécution de l'œuvre de Ferron, qui ferait retour sur elle-même pour mieux trouver sa limite. Pour Ferron, il s'agirait dans *L'exécution de Maski* d'expliquer l'échec, de donner une forme finie au travail de l'inachevé et d'évoquer la tentative d'en finir, un certain 13 août 1976. Logique de la fin, de la clôture, mais aussi logique de la dette effacée où les comptes seraient bons, où tout tomberait juste, logique que l'on retrouve dès les premières lignes du texte : « Je devais beaucoup à Maski, ça je le savais, mais je croyais que nos services s'égalaient et qu'il m'en devait autant. » Dans la logique de l'exécution, se dessine l'espace d'un « nous sommes quittes », d'un « nous ne nous devons rien » qui se lit alors dans un « je peux donc bien me passer de toi et te supprimer ». Tout se joue comme si la dette que l'on a envers le « génie des origines », Maski, envers le passé peut être liquidée à la mort de celui-ci, puisque de toute façon cette dette n'aurait jamais existé. De la même manière, le lecteur en train d'exécuter Ferron, en lui assignant un dernier mot, en enjoignant au texte de faire office de testament et d'en finir avec l'œuvre, se met à la place d'un exécuteur testamentaire, exonéré à l'avance de toute dette, puisque l'œuvre se liquide elle-même en livrant son secret. Il suffit de la lire, d'en prendre acte.

Or, il n'est pas facile, pour celui ou celle qui lit l'œuvre de Ferron d'être quitte envers celle-ci. Un reste se présente. La grande liquidation est supercherie, elle n'a pas eu lieu et la dette apparaît si grande qu'elle entraîne l'œuvre dans la faillite, dans le silence. Si *L'exécution de Maski* est un texte testamentaire, il ne finit pas sur le silence, mais s'ouvre plutôt sur une présentation de ce petit livre qu'est *Rosaire*, cette « sorte de document rédigé à partir de notes de 1961 ». « Sans avoir retrouvé Maski et Notaire à leur mieux, j'ai fait un petit livre intitulé *Rosaire* dont la médiocrité me rassure et qui n'a point d'autre mérite que son exactitude et sa simplicité. » *Rosaire* est un reste. Reste de notes passées à qui l'on doit



Claudine Cotton, *Qu'est-ce que l'apnée ?*, 1998. Dans le cadre de l'exposition collective *Cheval de trois générations*, Place de la gare et Espace virtuel de Chicoutimi, j'ai « punché » 24 de mes défauts (susceptibles de rendre les autres allergiques à moi) sur des bracelets de type *médic-alert*. Photo : Steven Ferlotte.

quelque chose. Reste d'un monde rassurant et d'une écriture qui peut encore et malgré tout fêter sa propre présence. Reste du texte de l'exécution qui se clôt en fait sur l'annonce d'un autre texte, *Rosaire*, qui excède le premier et en est l'excroissance. *Rosaire* est ce qui continue à s'écrire « sans avoir retrouvé Maski et Notaire à leur mieux », mais qui fait quand même avec ce qui reste d'eux. En fait, le récit qu'est *Rosaire* est là pour nous rappeler que *L'exécution de Maski* n'est testament qu'à condition d'être reste, de ne pas avoir été liquidé pendant la mise à mort de Maski et la succession de celui-ci. Ces deux textes survivent à l'effondrement et au silence parce que précisément ils tentent d'inscrire le calcul logique, le reste.

C'est cette idée de la dette à liquider qui travaille toute la fin de *Rosaire*. Le médecin termine son récit en traitant son patient de fou et en pensant ainsi le délivrer de toute dette envers lui. « Alors, vous avez perdu patience et les avez envoyés à tous les diables, sa femme, une maudite folle, et lui un maudit fou! Depuis, vous n'avez jamais plus entendu parler de Rosaire Gélinau. L'eût-on fait que vous vous seriez bouché les oreilles. Et vous ne savez pas encore, même aujourd'hui, ce que vous avez fait de mieux, soit de lui avoir été utile, soit de l'avoir affranchi de toute dette envers vous, en le traitant ainsi, de maudit fou. » Par la désignation de la folie, par son inscription dans le langage, Ferron pense avoir peut-être mis un terme à la folie que peut constituer la dette. Le médecin et son patient sont alors quittes, l'un envers l'autre : « Je suis médecin, tu es fou. Les choses sont à leur place ». On peut se demander si le médecin de Rosaire ne pense pas liquider ici sa propre dette, sa très affolante idée que Rosaire n'est pas fou et que c'est plutôt son entourage, sa femme, les médecins qui le sont. Or le docteur entrevoit à la fin qu'envoyer Rosaire vers l'énoncé de sa folie, c'est peut-

être l'empêcher d'être avalé par celle-ci, de se noyer dans ces dettes non remboursables que l'on a contractées envers celui qui a donné un crédit illimité. Le médecin doit, en fin de parcours, liquider ce crédit fait au patient et ainsi empêcher celui-ci de faire faillite. Assigner le fou à sa place devient une façon de repousser la folie, la contraindre à résidence, la placer en garde à vue. La folie, on ne saurait trop le répéter, a besoin d'un lieu, d'un espace où se loger, se lover. On comprend alors les mots de Ferron quand il parle des hôpitaux psychiatriques en voyant en eux des « phares, garants d'une sagesse élémentaire qui consiste à n'être point fou, du moins à n'en rien laisser paraître ».

Mais le médecin n'est pas pour autant débarrassé de sa propre dette. Vingt ans après avoir connu Rosaire, il écrit *Rosaire* en reprenant ses notes de l'époque. Dans la liquidation de Maski ou la liquidation de Rosaire, un reste subsiste et l'écriture continue à payer tant bien que mal ses dettes. Hériter de l'endettement de Ferron, n'est-ce pas en ce moment le projet secret que l'on retrouve dans toutes les représentations de l'écrivain? Mais que constitue cet endettement? Et à qui, à quoi rembourser? À la folie observée par le médecin? Pourrait-on lancer à Ferron un « maudit fou », en le mettant une bonne fois pour toutes à l'asile comme médecin ou comme patient? Tout en nous hésite, et pour cause... Un doute subsiste. S'il est nécessaire d'hériter de Ferron et de comprendre que rien n'est liquidé dans la mort, la grande liquidation ou encore dans la logique de l'exécution testamentaire, il faut toutefois bien se garder de croire pouvoir rembourser les dettes que Ferron aurait contractées envers la folie ou encore de se penser quittes avec celle-ci en lui assignant sa place. La liquidation des dettes ne se fait qu'à crédit.

CATHERINE MAVRIKAKIS